

<b>Rapport n°5 :</b>	
<b>Reversement de l'aide ISITE-BFC pour la mise en œuvre de la « Formation intensive des étudiants de BFC » en Licence</b>	
<b>Rapporteur (s) :</b>	Alain DEREUX Coordonnateur du projet ISITE-BFC
<b>Service – personnel référent</b>	Isabelle GRAVELAIS Chargée du suivi administratif du projet ISITE-BFC
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	26 septembre 2019

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

### Rapport :

Le WP 3 relatif à l'« Attractivité pour les étudiants internationaux et l'Excellence de la formation » du projet ISITE-BFC prévoit le financement d'un volet 3.1.3 portant sur la « Formation intensive des étudiants de BFC » en Licence. L'objectif est d'améliorer le taux d'encadrement des étudiants des licences en lien avec les masters UBFC. Les chances d'accès et de réussite de ces étudiants à ces masters seront ainsi augmentées.

La mise en œuvre opérationnelle de cette « Formation intensive des étudiants de BFC » est prévue à la rentrée universitaire 2019-2020. Ce calendrier resserré conduit à proposer, en dérogation à la gestion des projets ISITE-BFC par UBFC sur ces propres crédits, un reversement de l'aide financière allouée à UBFC par l'Agence Nationale de Recherche (ANR).

Le 24 mai 2019, le COPIL ISITE-BFC a voté un budget de 780 k€ pour ce volet 3.1.3 portant sur la « Formation intensive des étudiants de BFC ». Ce budget a été réparti en se fondant sur les effectifs des étudiants en licence en lien avec des masters UBFC remontés par les différents établissements membres du consortium. En d'autres termes, les effectifs visés ont été les étudiants inscrits en licence pouvant être potentiellement intéressés par une inscription dans un des Masters UBFC.

La répartition du budget votée par le COPIL ISITE-BFC est la suivante :

- 54 % pour l'UFC soit 421 200 €,
- 40 % pour l'uB soit 312 000 €,
- 3 % pour BSB soit 23 400 €,
- 3 % pour ASD soit 23 400 €.

Le résumé du déploiement de ce dispositif par chaque établissement est joint en annexe 1.

Les versements s'effectueront dans le cadre d'une convention dont la trame type jointe en annexe est proposée à l'approbation du présent Conseil d'Administration.

Les principales dispositions de la convention type sont les suivantes :

- versement effectué par UBFC à l'un des quatre établissements membres du consortium ISITE-BFC désigné par le COPIL ISITE-BFC le 24/05/2019,
- versement intervenant en une seule fois et pour la totalité de l'aide, dans les 30 jours suivant la signature de la convention de versement,
- le montant du versement n'inclut pas de frais de gestion, les modalités de répartition de ces derniers faisant l'objet d'un accord séparé,
- l'établissement bénéficiaire du versement devra faire usage du versement en conformité avec les règles d'éligibilité de l'ANR et, le cas échéant, rembourser à UBFC les dépenses déclarées inéligibles par l'ANR,
- reporting mensuel (deux tableaux) d'avancement du projet par le bénéficiaire du versement : état
- mensuel de consommation des crédits et d'implication de personnes-mois.

Pour information, il est précisé que, conformément à l'article 4 du règlement financier I-dex-I-SITE de l'ANR, une copie de ces conventions de versement et de leurs éventuels avenants sera transmise à l'ANR.

## DÉLIBÉRATION

**Il est demandé au Conseil d'administration :**

- **d'approuver les montants des versements (v. *supra*) à effectuer par UBFC prélevés sur la dotation ISITE-BFC aux établissements désignés par le COPIL ISITE-BFC ;**
- **d'approuver la convention type de versement jointe ;**
- **d'autoriser l'Administrateur provisoire à signer avec les établissements en question les conventions correspondantes.**

## Annexe 1 : Résumé du déploiement du volet 3.1.3 « Formation intensive des étudiants de BFC »

Présentation pour l'UFC, l'uB et BSB :

### Contexte

Il s'agit de répondre à l'indicateur ISITE-BFC visant à rehausser le taux d'encadrement des licences préparant aux masters en anglais UBFC (16 parcours à la rentrée 2019).

Un double objectif est visé, il s'agit de mettre en place des parcours qui:

- Préparent les étudiants à suivre des enseignements en anglais, tout en intensifiant le lien formation-recherche,
- Proposent une ouverture renforcée à la mobilité internationale.

Ces parcours exigeants s'adressent à des étudiants volontaires parmi les meilleurs et les plus motivés de 3<sup>ème</sup> année de licence ou de de 3<sup>ème</sup> année de cursus intégré d'ingénieur ou d'école de commerce.

### Mise en œuvre

- Le format retenu pour les étudiants de 3<sup>ème</sup> année de licence (UFC, uB et BSB) est le suivant :
  - 18 HETD minimum par semestre d'initiation à la recherche en anglais. La norme d'étudiants par groupe est de 15 maximum. Les modalités de mise en œuvre sont variables et sont laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques,
  - Des bourses de mobilités pour certains étudiants volontaires. Cette mobilité inclut de l'initiation à la recherche.

Le tableau 1 suivant précise les mentions de licence, les effectifs concernés et le nombre de bourses de mobilité demandées.

**Tableau 1** : Mentions de licence, effectifs concernés et nombre de bourses de mobilité demandées pour UFC et uB dans le cadre des licences renforcées ISITE-BFC

<b>UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ</b>	<b>Inscriptions au 15/01/2018</b>	nombre étudiants de L3 potentiellement concernés	nombre de bourses de mobilité demandées
<b>UFR SCIENCES DU LANGAGE, DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ</b>			
Licence mention lettres	42	30	5
Licence mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales 3e année	110		
Licence mention Histoire de l'Art et Archéologie 3e année	27		
Licence mention histoire 3e année	60		
Licence mention philosophie 3e année	13		
<b>UFR SCIENCES JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET DE GESTION</b>			
Licence mention économie gestion 3e année	109	10	1
<b>UFR SCIENCES ET TECHNIQUES</b>			
Licence mention informatique 3e année	65	48	5
Licence mention physique chimie 3e année	59	21	5
Licence mention sciences pour l'ingénieur 3e année	60	23	2
Licence mention sciences de la vie 3e année	196	44	5
<b>total UFC</b>		<b>176</b>	<b>23</b>
<b>UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE</b>	<b>Inscriptions au 15/01/2018</b>	nombre étudiants de L3 potentiellement concernés	nombre de bourses de mobilité demandées
<b>UFR SCIENCES DE LA VIE DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT</b>			
Licence mention Sciences de la vie 3e année (3 parcours concernés avec 50 à 60 étudiants chacun : BBM, BCP et BO)	170	60	6
<b>UFR SCIENCES DU LANGAGE, DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ</b>			
Licence mention Lettres 3e année	42	3	3
Licence mention Info com 3e année		3	3
<b>UFR SCIENCES ET TECHNIQUES</b>			
Licence mention Chimie	63	25	4
Licence mention Physique	48	37	4
Licence mention Mathématiques	84	5	0
<b>total uB</b>	<b>407</b>	<b>133</b>	<b>20</b>
<b>BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS</b>	<b>Inscriptions au 15/01/2018</b>	nombre étudiants de L3 potentiellement concernés	nombre de bourses de mobilité demandées
Licence		10	2

Projet relatif à l'amélioration du taux d'encadrement en Licence en vue d'une inscription dans un des Masters UBFC

Création d'un parcours recherche

Le projet stratégique de l'établissement 2018-2022 décline son axe 2 en ces termes :

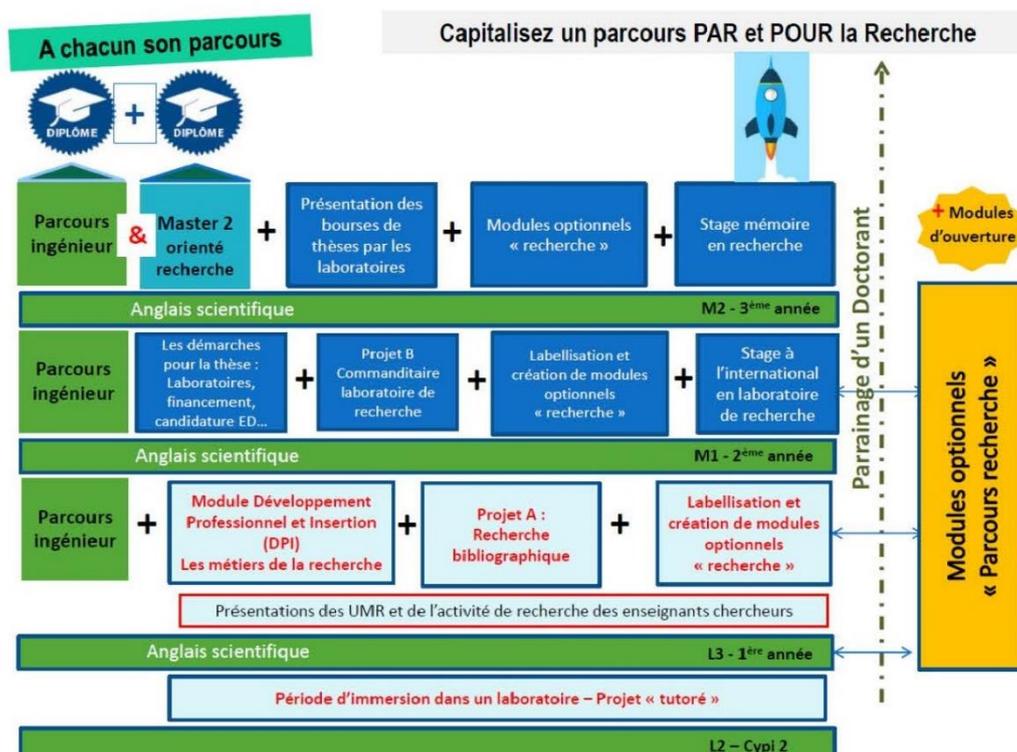
<p><b>LA TRANSITION PEDAGOGIQUE ET DES DISPOSITIFS DE FORMATION</b></p>	<p><b>Affirmer notre leadership dans la transformation pédagogique et des cursus de formation techniques et supérieurs agronomiques et agro-alimentaires</b></p> <p>Développer et accompagner les pratiques pédagogiques et cursus innovants S'engager fortement dans la transformation pédagogique et de nos cursus Devenir/Etre un centre de référence des pratiques pédagogiques et des cursus innovants, favorisant les liens avec le monde économique et préparant à relever les enjeux d'aujourd'hui et de demain Etre / devenir un centre de référence sur les apprentissages et pratiques pédagogiques au service des métiers agricoles et agroalimentaires</p>
---	---

L'action 2.d est ainsi libellée :

<p><b>2.d - Développer des doubles cursus et la double diplomation</b></p>	<p>Poursuivre le développement des parcours de double cursus et de double diplomation en permettant plus largement à des étudiants de réaliser une partie de leur scolarité dans une autre école ou université partenaire (française ou étrangère). Dans ce but, instaurer des partenariats forts pour l'accueil ou l'échange d'étudiants avec d'autres établissements.</p>
--	---

Le projet déposé consiste en la création d'un parcours « recherche » dès la L1 (cycle préparatoire intégré 50 étudiants) jusqu'à la L3 (1<sup>ère</sup> année de la formation d'ingénieur) pour ce qui concerne les financements obtenus dans le cadre d'UBFC mais qui se poursuivra jusqu'au M2 (3<sup>ème</sup> année de la formation d'ingénieur) pour atteindre l'objectif cible de 10% d'étudiants issus d'AgroSup Dijon poursuivant en thèse (indicateur du Contrat d'Objectifs et de Performance).

Schéma de la proposition :



**Objectif ① Donner à tous les étudiants inscrits en L2 (cycle préparatoire intégré) et L3 (1<sup>ère</sup> année ingénieur) une vision d'ensemble des métiers, des stratégies et des outils méthodologiques de la recherche pour les motiver à s'inscrire en double diplôme ingénieur – master.**

- Initiation à la recherche par une immersion en laboratoire pendant la L2 pour conduire un projet « tutoré » (4 semaines + alternance pendant l'année)
- Projet de recherche bibliographique proposé par les UMR 35h étudiant
  - Réaliser une veille documentaire
  - Maîtriser les méthodes de recherche bibliographique (abstracts, bases de données, Internet, ...)
  - Gérer une base de données électronique
- Tables rondes autour des métiers de la recherche (chercheurs)

**Objectif ② Permettre une mise en situation par des travaux personnels ou en groupes conduits dans les laboratoires de l'École et de ses partenaires.**

- ❖ Module optionnel « Parcours recherche » 24h
  - Rapprochement entre UMR et étudiants
  - Temps d'échanges avec doctorants ou chercheurs
  - Cycle de rencontres : Diffusion d'informations (Présentation ces laboratoires de recherche publics, trouver un sujet de thèse, financement, candidatures auprès des écoles doctorales.)
  - Anglais : groupe de travail (écriture d'articles, résumés, présentation orale)
- ❖ Module d'ouverture « participation à un séminaire de recherche » 8h
  - Construit dans le cadre de l'accompagnement de l'étudiant en fonction de ses centre d'intérêt.

**Objectif ③ Accompagner les étudiants dans leur parcours vers le double diplôme**

- Faire évoluer la perception que les étudiants ont de l'enseignant-chercheur et du chercheur : parrainage par un doctorant (cible 10 étudiants parrainés par an)

**PROJET DE BUDGET : les actions se renouvelleront pendant 3 années universitaires entre 2019 et 2022 – montant de la subvention = 23 400€ sur la période 2019 -2022 soit 7800€ par promotion**

Objectif 1 : 1500€ encadrement de projet – frais de déplacement

Objectif 2 : 2880€ intervenants module optionnel – frais de déplacement

Objectif 3 : 3420€ tutorat

Etablissement membre de